Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211208-2021-163-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021

**N° 2021-163**

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

## SEANCE DU 08 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 02 décembre 2021, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, à l'Hôtel de Ville - Salle des Mariages, le 08 décembre 2021 à 18 h 30, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

*Sont présents :* *30*

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI, M. MARAN, Mme VERTÉ, M. KHUL, Mme VAUBAN, M. XOSANAVONGSA, Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART, Mme TEIXEIRA, M. POURPOINT, Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme OUARET, M. LE NEINDRE, Mme ANCHARUZ, M. GALIN, M. LAURENT, Mme RIGAL, M. KERAUDREN, M. SCAGNI, Mme ROLAND, M. CHIROUSE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Absents ayant donné procuration :* *7*

| | |
|---|---|
| M. VALLETON | qui a donné pouvoir à Mme VERTÉ |
| Mme KASMI | qui a donné pouvoir à Mme VALLETON |
| Mme KHUL | qui a donné pouvoir à M. KHUL |
| M. YANG | qui a donné pouvoir à Mme ANCHARUZ |
| Mme YOUSSOUF | qui a donné pouvoir à Mme RIGAL |
| Mme BEN HADJ KHALIFA | qui a donné pouvoir à M. KERAUDREN |
| M. FAGUIER | qui a donné pouvoir à Mme ROLAND |

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211208-2021-163-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021

*Absents :* 2

M. LLEDO, Mme BENHSAINE

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

M. BEAUDEAU est désigné pour remplir cette fonction.

*OBJET : RESSOURCES HUMAINES*
*Tableau des effectifs : Suppressions et créations de postes.*
*Délibération n° 2021-163*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,
Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant qu'il s'avère indispensable d'ajuster le Tableau des Effectifs à l'activité du Service Public,

Après avis du Comité Technique du 1er décembre 2021,
Après avis de la Commission des Finances, Ressources Humaines, Commande Publique et Evaluation des Politiques Publiques du 06 décembre 2021,

Ayant entendu son Rapporteur, Madame LE MOIL,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 4 ABSTENTIONS
PAR 33 VOIX POUR

DECIDE

ARTICLE 1 : Les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211208-2021-163-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021

***Effet au 1er janvier 2022***

| SUPPRESSIONS | CREATIONS | MOTIFS |
|---|---|---|
| 2 adjoints d'animation (29h) | 24 adjoints d'animation (35h) | Organisation des services suite au changement du temps de travail |
| 22 adjoints d'animation (32h) | | |

ARTICLE 2 : De donner tous pouvoirs au Maire pour signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application de la présente.

ARTICLE 3 : Que les dépenses seront imputées au chapitre 012, imputations 64111 ou 64131 si la procédure de recrutement n'aboutit pas au recrutement d'un fonctionnaire.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 08 décembre 2021

Le Maire,
1ère Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement
du Territoire Paris Terres d'Envol

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211208-2021-163-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021

*DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES*
*DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES*

# *RAPPORT DE PRESENTATION*

*relatif à la délibération n° 2021-163*

## *Conseil Municipal du 08 décembre 2021*

*RAPPORTEUR :* *Madame LE MOIL*

*OBJET :* I - *RESSOURCES HUMAINES*
2 - Tableau des effectifs : Suppressions et créations de postes.

Afin d'accompagner les besoins du Service Public Local et de mener à bien les projets des différentes directions, il y a nécessité d'ajuster le tableau des effectifs des personnels permanents.

***Effet au 1er janvier 2022***

| SUPPRESSIONS | CREATIONS | MOTIFS |
|---|---|---|
| 2 adjoints d'animation (29h) | 24 adjoints d'animation (35h) | Organisation des services suite au changement du temps de travail |
| 22 adjoints d'animation (32h) | | |

*CONCLUSION*

Il est donc proposé à l'Assemblée Délibérante d'ajuster le tableau des effectifs des personnels permanents.

*Avis du Comité Technique du 1er décembre 2021,*
*Avis de la Commission des Finances, Ressources Humaines, Commande Publique et Evaluation des Politiques Publiques du 06 décembre 2021,*